

REUNION 27

Compte-rendu réunion Mains Libres (26/12/06)

Compte-rendu : Elisabeth Bourguinat

Nous étions très nombreux à l'Hôtel de ville : Thierry, Richard, Redouane, Daniel, Marie-Paule, Gary, Françoise, Anne, Frédérique, René, Charles et moi, auxquels se sont ajoutés Gwen et Bernard pour la réunion de débriefing que nous avons faite ensuite chez moi autour d'un Pineau des Charentes et de quelques autres bouteilles. Du côté de la Ville étaient présentes Mylène Stambouli, Michèle Dreyfus, Agnès El-Majeri, Delphine Lévy, une dame de la DASES et une dame qui venait peut-être du secrétariat général.

Nous n'avons toujours pas eu de réponse définitive sur le local : le thème de la réunion, (non annoncé à l'avance, malheureusement) portait sur les conventions que nous serions susceptibles de signer avec les trois associations institutionnelles partenaires : les Captifs, l'Agora-Emmaüs et La Clairière. Heureusement que Charles avait eu la gentillesse de venir bien qu'il soit en vacances, sans quoi notre discussion serait restée très théorique !

En gros, la Ville veut savoir quels sont les engagements des associations "professionnelles" et ce qu'elles sont prêtes à prendre en charge pour nous aider. Charles s'est longuement exprimé et va préparer ces jours-ci le texte d'une convention ; je vais aller voir Rachid tout à l'heure pour voir s'il serait prêt à préparer une convention de son côté aussi, et je vais essayer de joindre La Clairière pour qu'ils indiquent au moins le partenariat sur l'atelier d'informatique, en attendant qu'on puisse développer quelque chose de plus formalisé.

En termes de calendrier, si on arrive à finaliser les docs d'ici le 10 janvier, cela pourra passer au Conseil de Paris le 12-13 février (après l'avis de la Mairie du 1^{er}) et tout sera réglé d'un coup : la convention avec Mains libres et les associations partenaires, mais aussi la mise à disposition du local. A noter que nous avons à plusieurs reprises évoqué le local de la halte-garderie et que personne n'a émis d'objection du type "ce ne sera peut-être pas ce local-là", ce qui a l'air de dire que la question de local est plus ou moins tranchée en faveur de la halte-garderie.

Agnès El-Majeri nous a dit quels seraient les principaux éléments de la convention qui serait passée avec nous :

- il s'agit d'un projet expérimental qui devra donc faire l'objet d'une évaluation régulière (a priori trimestrielle) ; il faut qu'il dure sur une période ni trop longue ni trop courte pour permettre de se faire une idée, ils ont retenu le principe d'un an ;
- l'objet de l'équipement est uniquement le stockage de bagages, il ne s'agit pas d'un accueil de jour ;
- la montée en charge sera progressive, ils proposent de se limiter à 30 casiers pour les 6 premiers mois ;
- la base horaire est bien de 2 fois deux heures par jour, le matin et le soir, avec des créneaux légèrement révisables en cas de besoin, et 7 jours sur 7 ;

- seules des personnes connues par les associations professionnelles partenaires pourront être admises dans la bagagerie, l'objectif étant non pas d'"aménager la vie à la rue", mais d'offrir aux personnes des possibilités d'insertion par le logement et le travail, ce qui suppose un suivi par ces associations ;
- ces associations seront également chargées de tenir régulièrement la Ville au courant de l'évolution du projet et de sa réussite ou de ses difficultés, et dire en quoi le service de bagagerie a joué un rôle dans l'insertion, elles devront donc participer aux évaluations ;
- l'association Mains libres s'engage à prendre des mesures pour sécuriser le lieu (intérieur et extérieur) et reconnaît qu'elle est responsable non seulement de son activité mais de l'environnement (notamment pas de création de "points de fixation" supplémentaires) ;
- en cas d'échec avéré à la suite d'une évaluation finale qui sera menée avec les associations partenaires et Mains libres, la ville peut décider de mettre fin à l'expérience sans possibilité de recours pour Mains libres.

La réunion a duré environ 1h30 après quoi on est tous venus chez moi et on a discuté encore pendant 1h30 sur ce qui devrait figurer dans les conventions entre Mains libres et les associations partenaires. En gros, les associations partenaires devraient s'engager à nous présenter des candidats qui correspondent à nos trois critères (proximité, besoin, adhésion) et à respecter notre procédure (soumettre les propositions au CA avant d'en parler aux personnes considérées, ce qui nous permet de contrôler le rythme des admissions, qui doit être progressif), et par ailleurs s'engager à effectuer un suivi des personnes qu'elles nous ont adressées, mais aussi éventuellement des personnes qui se sont présentées à nous et que le CA de Mains libres a décidé d'accueillir. Par ailleurs, elles peuvent s'engager sur des prestations particulières, par exemple les Captifs nous ont proposé des séances de formation pour les volontaires.

Nous allons essayer de finaliser ces conventions pour le 5/01, afin de pouvoir encore améliorer certains points si nécessaire avec la ville avant le 10/01.